



Sciez, le 13 mars 2023

Premières naissances 2023 au Centre de réintroduction des pygargues

Une bonne nouvelle est arrivée au parc des Aigles du Léman (74) le premier petit pygargue à queue blanche est né ce 11 mars vers 13h C'est le couple Kaaba et Roy, deux aigles de 14 et 16 ans, qui sont les heureux parents du premier aiglon 2023. D'autres devraient suivre prochainement puisque ce sont 8 couples qui ont pondu cette année !

Le programme de réintroduction commencé l'an dernier avec le retour de 4 jeunes dans la nature a la particularité de relâcher des jeunes issus de la reproduction de couples installés au parc des aigles du Léman, il est donc primordial que la reproduction fonctionne bien. « On sait que c'est fluctuant selon les années, en 2023 nous avons beaucoup de couples qui ont des œufs et nous sommes plein d'espoir mais tous ne vont pas éclore alors ce premier bébé est un signe très positif » note Jacques-Olivier Travers directeur du parc et responsable du programme de réintroduction.

Il faut noter que c'est grâce à la mobilisation de nombreux parcs Français : Puy du Fou, Zoo Amnéville, Volerie des Aigles, Terre de Nataé, zoo du Pal... qui ont donné des oiseaux ou même des couples que ce programme fonctionne aussi bien.

Le public peut voir les petits grandir et ensuite suivre leurs déplacements grâce aux balises GPS en s'abonnant à la plateforme de suivi sur internet (50€/An) et ainsi assurer le financement du programme tout en s'émerveillant devant le spectacle de ces parents si attentifs.

Les jeunes seront réintroduits tout début septembre 2023 et porteront les noms des partenaires finançant leur balise GPS à savoir pour cette année : Thonon les bains, Gilles Mouthon SAS, Châtel, Morzine, Messery, Allinges, volerie du Forez, Le pal...

Ce programme de réintroduction a été créé conjointement entre l'Alpine Eagle Foundation et le parc des Aigles du Léman. La fondation est aujourd'hui le principal financeur du programme.

Des nouvelles des 4 premiers réintroduits :

Crédit Agricole s'est établi dans la réserve du Fanel à Neuchâtel en Suisse ou il fait le bonheur des photographes naturalistes.

Haute-Savoie est restée jusqu'au début mars au domaine de Rovorée avant de partir faire un grand périple le long du Danube jusqu'à la frontière Tchèque.

Sciez a fréquenté la réserve de la Dranse et le domaine de Guidou jusqu'en mars puis est parti dans le Morvan.

Eaux de Thonon s'est établie dans les montagnes au-dessus du lac Léman entre Leysin et Gstaad.

Les quatre oiseaux sont totalement indépendants et vont poursuivre leur vie si tout va bien pendant 3 ans en solitaire avant de revenir nous l'espérons dans la région pour trouver un partenaire et s'y installer définitivement.

Le programme de réintroduction s'étend jusqu'en 2030 et prévoit de relâcher environ 85 jeunes. L'immense majorité partira s'installer en Suisse et France plus lointaine mais 2 à 3 couples sont espérés à terme sur le bassin Lémanique.



Contact Presse : Les aigles du Léman : Jacques-Olivier TRAVERS 33(0)6-18-49-88-87